

Jean Marc Binon, référendaire à la Cour de justice, maître de conférences invité à l'Université catholique de Louvain : Les entreprises d'assurance, les entreprises de réassurance et les intermédiaires d'assurance ; Les contrats d'assurance dans un marché unique intégré ;

Mélanie De Roock, avocat, Marc Fyon, avocat et Claire Scohier, assistante à l'Université libre de Bruxelles : Ethique, intégrité et transparence ;

Edouard Fernandez-Bollo, directeur des Services juridiques du Secrétariat général et Guillaume Tabourin, chef du service des études juridiques, Secrétariat général de la Commission bancaire (France) : Les établissements de crédit ;

Michèle Grégoire, avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, doyenne de la Faculté de droit et Marc-David Weinberger, avocat au barreau de Bruxelles et assistant à l'Université libre de Bruxelles : L'harmonisation et la modernisation du droit des garanties financières dans l'Union européenne. La directive « collatéral » ;

Claude Kremer, avocat et chargé d'enseignement à l'Université de Luxembourg et Isabelle Lebbe, avocat : Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; Les institutions de retraite professionnelle ;

Onenne Partsch, avocat et Rodolphe Ruggeri, conseiller adjoint à la Banque nationale de Belgique et conseiller, responsable de la Cellule économie, au cabinet du ministre de l'Economie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale : Le rôle des autorités prudentielles et des banques centrales ;

Onenne Partsch, avocat et Gilles Stuer, conseiller juridique à la Banque nationale de Belgique, assistant chargé d'exercices à l'Université libre de Bruxelles : Les systèmes de paiement et de règlement-titres ;

Corentin Poulet, administrateur à la Cour de justice des Communautés européennes : Les règles applicables aux services financiers commercialisés à distance auprès de consommateurs ;

Petra Senkovic, docteur en droit de l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, avocat : L'émergence du droit de la concurrence dans le secteur financier ;

Blanche Sousi, professeur à l'Université Lyon 3, Chaire Jean Monnet Droit bancaire et monétaire européen : La politique législative ;

Marcel-Eric Terret, adjoint de direction, Service du droit communautaire et des marchés financiers, Banque de France : Les établissements de paiement ; Les services de paiement ;

Luc Van Cauter, conseiller à la Commission bancaire, financière et des assurances, chargé de cours à la Hogeschool Gent : Le contrôle prudentiel des conglomérats financiers dans le droit communautaire ;

Erik Van den Haute, avocat et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles : Les opérations de crédit ;

Maria Velentza, chef d'unité adjoint, Commission européenne, direction générale « Marché intérieur », Marchés des valeurs mobilières : Les entreprises d'investissement en valeurs mobilières et les marchés d'instruments financiers